

auto test la vente en GMS prolongée



auto test la vente en GMS prolongée

La vente des autotests pour le Covid-19 dans les grandes surfaces, initialement autorisée jusqu'au 31 janvier, a été prolongée de deux semaines supplémentaires. Les supermarchés pourront donc vendre cet équipement jusqu'au 15 février prochain pour "faire face à la demande", annonce un arrêté paru ce samedi 22 janvier.

Quel que soit son résultat, négatif ou positif, il faut qu'il soit jeté dans la poubelle commune et non pas dans celle destinée aux déchets recyclables. IL est préconisé d'enfermer le tout dans un sac plastique . Certains kits contiennent des sachets spécialement prévus pour recueillir les déchets.

Il est en revanche inutile de les apporter à la pharmacie. En effet, les kits d'autotests ne font pas partie des « Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés » (DASRI).